



Objectif

Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur...),

- Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise,
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise,
- Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection

Participant

La formation s'adresse à tout le personnel de l'entreprise

Moyens pédagogiques

Apports théoriques à travers différentes photos, vidéos, diaporamas...

Exercices de mise en pratique : mise en situation, utilisation de mannequins, mise en place de défibrillateur

Validation des Acquis

Chaque participant est évalué grâce à différents exercices et peut ainsi obtenir son Certificat de Sauveteur Secourisme du Travail.

Le certificat est valable 24 mois

Comment maintenir et actualiser ses compétences

Tous les 24 mois, une mise à niveau est nécessaire afin de garder son certificat de « Sauveteur Secourisme du Travail ».

Prérequis

Aucun

Programme

1. Mettre ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'action de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)





2. Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la (les) victime(s) avant/et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Secourir la (les) victime(s)
- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime ne répond pas et ne respire pas
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime se plaint de malaise
- La victime de plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

3. Situations inhérentes aux risques spécifiques de l'entreprise

4. Epreuve certificative